
4. ANNEXE N°4 : PLAN DE COMPOSITION DU PROJET (SOURCE : NEXITY)

PC2: PROJET - PLAN DE MASSE & TOITURES - GENERAL

LEGENDE

LIMITE Assiette Foncière

LIMITE Parcelle

LIMITE Section

LIGNE de Recul

limite de ref. = 5m

limite sép = H/2 - 4m mini ou limite

LIGNE de Recul

limite sép = 10m mini pour balcons

et terrasses accessibles et ouvertures supérieures

à 1m2 en R+1

Servitude de cour commune

LEGENDE

Espace Vert

PLEINE TERRE

Voiries

traité en enrobé

Stationnement

traité en 'Evergreen'

Cheminement

piétons

Terrasse non accessible

auto protégée

Toitures

Bac Acier

Toitures

Bac Acier

Toitures

Panneaux Photovoltaïques

Terrasse

bois

